



Accueil du portail ➤ Contenus et pratiques d'enseignement ➤ Enseigner avec le numérique ➤ Ressources numériques pour l'école ➤ Le numérique dans le premier degré

Le numérique dans le premier degré

Le numérique et le socle commun de compétences, de connaissances et de culture

À la rentrée 2016, un nouveau socle commun entre en vigueur. Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école primaire et du collège qui déclinent et précisent ce nouveau socle.

- | | |
|--|---|
| ▶ Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer | ▶ Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques |
| ▶ Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre | ▶ Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine |
| ▶ Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen | |

L'usage des outils numériques contribue au renforcement des apprentissages fondamentaux et à la lutte contre le décrochage, facilite la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève.

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Le domaine des langages pour penser et communiquer recouvre quatre types de langage, qui sont à la fois des objets de savoir et des outils : la langue française ; les langues vivantes étrangères ou régionales ; les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Il lit, interprète, commente, produit des tableaux, des graphiques et des diagrammes organisant des données de natures diverses.

Il sait que des **langages informatiques** sont utilisés pour **programmer des outils numériques** et réaliser des **traitements automatiques de données**. Il connaît les **principes de base de l'algorithmique** et de la **conception des programmes informatiques**. Il les met en œuvre pour créer des **applications simples**.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Sensibilisé aux démarches artistiques, l'élève apprend à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions, visuelles, plastiques, sonores.

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie.

En classe, l'élève est amené à résoudre un problème, comprendre un document, rédiger un texte, prendre des notes, effectuer une prestation ou produire des objets. Il doit savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, prendre la parole, travailler à un projet, s'entraîner en choisissant les démarches adaptées aux objectifs d'apprentissage préalablement explicités. Ces compétences requièrent **l'usage de tous les outils** théoriques et pratiques à sa disposition, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, la capacité à utiliser de manière pertinente **les technologies numériques** pour faire des recherches, accéder à l'information, la hiérarchiser et produire soi-même des contenus.

Organisation du travail personnel

L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, **y compris numériques** : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.

Coopération et réalisation de projets

L'élève sait que la classe, l'école, l'établissement sont des lieux de collaboration, d'entraide et de mutualisation des savoirs. Il aide celui qui ne sait pas comme il apprend des autres. **L'utilisation des outils numériques** contribue à ces modalités d'organisation, d'échange et de collaboration.

Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

Il sait utiliser de façon réfléchie des **outils de recherche, notamment sur Internet**. Il apprend à confronter différentes sources et à évaluer la validité des contenus. Il sait **traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme**. Il les met en relation pour construire ses connaissances.

L'élève apprend à **utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information** qu'il côtoie au quotidien, en respectant les **règles sociales de leur usage** et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Il accède à un **usage sûr, légal et éthique** pour **produire, recevoir et diffuser de l'information**. Il développe une **culture numérique**.

Il identifie les **différents médias** (presse écrite, **audiovisuelle** et **Web**) et en connaît la nature. Il en comprend les **enjeux et le fonctionnement général** afin d'acquérir une **distance critique** et une **autonomie** suffisantes dans leur usage.

Outils numériques pour échanger et communiquer

L'élève sait mobiliser différents **outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre**, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres. Il sait réutiliser des **productions collaboratives** pour enrichir ses propres réalisations, dans le **respect des règles du droit d'auteur**.

L'élève utilise les **espaces collaboratifs** et apprend à communiquer notamment par le biais **des réseaux sociaux** dans le respect de soi et des autres. Il comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est **une identité numérique** et est **attentif aux traces** qu'il laisse.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

La règle et le droit

Il comprend comment, dans une société démocratique, des **valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives**, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.

Réflexion et discernement

L'élève est **attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes**.

Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. Il comprend les choix moraux que chacun fait dans sa vie ; il peut discuter de ces choix ainsi que de **quelques grands problèmes éthiques liés notamment aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques**.

L'élève **vérifie la validité d'une information** et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général. Il met en application et respecte les grands principes républicains.

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Ce domaine a pour objectif de donner à l'élève les fondements de la **culture** mathématique, scientifique et **technologique** nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes.

La familiarisation de l'élève avec le monde technique passe par la connaissance du **fonctionnement d'un certain nombre d'objets et de systèmes** et par sa capacité à en concevoir et en réaliser lui-même.

En s'initiant à ces démarches, concepts et outils, l'élève se familiarise avec les **évolutions de la science et de la technologie** ainsi que leur histoire, qui modifient en permanence nos visions et nos usages de la planète.

Conception, création, réalisation

L'élève imagine, conçoit et fabrique des objets et des **systèmes techniques**.

Pour atteindre les objectifs de connaissances et de compétences de ce domaine, l'élève mobilise des connaissances sur :

- les grandes caractéristiques des **objets et systèmes techniques** et des principales solutions technologiques.

Responsabilités individuelles et collectives

L'élève connaît l'importance d'un **comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé** et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il prend conscience de **l'impact de l'activité humaine sur l'environnement**, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.

Il sait que la santé repose notamment sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que **certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels**.

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

Ce domaine initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures...

Invention, élaboration, production

L'élève **imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses**, y compris littéraires et artistiques. Pour cela, il met en œuvre des **principes de conception** et de fabrication d'objets ou les démarches et les **techniques de création**.

Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :

-les grandes découvertes scientifiques et techniques et les évolutions qu'elles ont engendrées, tant dans les modes de vie que dans les représentations

Mis à jour le 26 février 2016

Partager cet article



Ministère de l'Éducation nationale - Direction générale de l'enseignement scolaire - Certains droits réservés